

SÉANCE PUBLIQUE DU 9 OCTOBRE 2018
BILAN DE L'ACTUALITÉ MUNICIPALE

Communiqué

L'Assomption, le 10 octobre 2018. – Les membres du conseil municipal souhaitent informer la population concernant le suivi de certains dossiers traités à la Ville et présenter un résumé de ce qui se passe dans l'actualité municipale.

Nomination de la mairesse suppléante

Il a été résolu que M^{me} Chantal Brien, conseillère du district n^o 5 « Louis-Michel-Viger », agirait à titre de mairesse suppléante pour les mois de novembre et décembre 2018 et janvier 2019, ou jusqu'à son remplacement.

La mairesse suppléante exerce les fonctions du maire lorsque celui-ci est absent du territoire de la municipalité ou qu'il serait empêché de remplir les devoirs de sa charge. La durée de son mandat est généralement de trois mois.

Les citoyens peuvent joindre M^{me} Brien par courriel à cbrien@ville.lassomption.qc.ca ou par téléphone au 450 589-5671, poste 2125.

L'Assomption 2025

La Ville de L'Assomption invite les citoyens et les intervenants du milieu (commerçants, organismes et institution) à venir échanger, discuter et développer leurs idées sur les grands enjeux de développement de la municipalité et sur les orientations d'avenir.

Deux forums sont offerts :

◆ Forum citoyen

Le samedi 13 octobre 2018 de 9 h à 12 h 30

Café coopératif Desjardins du Cégep de L'Assomption - 180, rue Dorval (entrée par le boulevard de l'Ange-Gardien)

Les portes ouvriront à 8 h 30.

Un service d'animation pour enfants est offert aux familles.

◆ Forum des intervenants (commerçants, organismes, institutions)

Le jeudi 18 octobre 2018 de 7 h à 10 h

Hall IGA du Théâtre Hector-Charland - 225, boulevard de l'Ange-Gardien

Ces forums sont ouverts à tous. Les personnes intéressées à y participer doivent s'inscrire avant le 9 octobre à 16 h 30.

Site web : www.lassomption2025.ca

Courriel : lassomption2025@ville.lassomption.qc.ca

Travaux de réaménagement de la montée de Saint-Sulpice et du boulevard de l'Ange-Gardien Nord – Phase II

Les travaux de réaménagement de la montée de Saint-Sulpice et du boulevard de l'Ange-Gardien Nord se poursuivent jusqu'à la fin du mois d'octobre. Malgré quelques jours de retard en raison des conditions météorologiques, les travaux se déroulent dans le respect du calendrier.

Principalement, les travaux réalisés sont les suivants :

- installation d'une nouvelle signalisation directionnelle;
- déplacement de la ligne électrique sur la montée de Saint-Sulpice;
- repositionnement des bases de lampadaires
- début de la construction du mur de soutènement

Liste des travaux à venir :

- plantation d'arbres;
- construction d'un mur de soutènement;
- installation des lampadaires;
- l'installation de l'abribus (intersection du rang du Point-du-Jour Nord et du boulevard de l'Ange-Gardien);
- corrections de surface (asphaltage);
- déplacement complet de la ligne électrique sur la montée de Saint-Sulpice selon l'échéancier d'Hydro-Québec.

La Ville se positionne sur l'usage du cannabis

À l'aube de l'entrée en vigueur de la légalisation du cannabis le 17 octobre prochain, le conseil municipal a déposé un avis de motion et un projet de règlement concernant des mesures transitoires visant à restreindre l'usage du cannabis dans les lieux publics sur le territoire de la municipalité.

Circulation et signalisation routière

Considérant les demandes déposées par les citoyens en lien avec la circulation et la sécurité routière et les recommandations du comité de sécurité routière de la Ville, le conseil municipal a procédé à l'adoption de deux règlements modifiant la circulation, le stationnement, la sécurité publique et les limites de vitesse sur le territoire de la municipalité.

En résumé, voici les principaux amendements :

- ajout d'un interdit de stationnement sur le boulevard Lafortune, côté ouest, de l'intersection du boulevard Turgeon à l'intersection de la rue Chevalier;
- ajout d'arrêts obligatoires dans les deux directions sur la rue Vauvilliers, à l'intersection de la rue de la Valinière;
- ajout de zones parcs et terrains de jeux à 30 km/h pour les parcs suivants : des Christin, de la République, Henri-Foucher et du Régiment-de-la-Sarre.
- retrait de l'interdiction de stationnement sur la rue Saint-Ours, à savoir :
 - de la rue Delorimier à la rue Marsolais, côté est;
 - de la rue Delorimier à la rue Saint-Étienne, côté ouest.

Construction de terrains de pétanque au parc Léo-Jacques

Une autre étape a été franchie dans le dossier de construction de terrains de pétanque. Le conseil municipal a adopté un projet de règlement décrétant un emprunt et une dépense de 940 000 \$ pour la construction de terrains de pétanque au parc Léo-Jacques.

Rappelons que la désuétude des terrains de pétanque situés au parc Juneau et la cohabitation non naturelle des adeptes de ce sport avec ceux du baseball ont conduit la Ville à construire 24 nouveaux terrains de pétanque au parc Léo-Jacques.

Développement social

Le conseil municipal est fier d'appuyer financièrement et de contribuer au rayonnement des organismes suivants :

- Alliance Teakwondo;
- Association de baseball mineur de L'Assomption;
- Club d'athlétisme Lanaudière-Olympique;
- Club de soccer de L'Assomption;
- Club de tir à l'arc Les francs archers;
- Marché de Noël de L'Assomption (représentation du conseil municipal);
- Football Lanaudière – Rhinos;
- Scouts de L'Assomption.

Réunion du conseil municipal

Rappelons que le conseil municipal de L'Assomption se réunit habituellement le deuxième mardi du mois. Pour connaître les dates des prochaines rencontres, nous vous invitons à consulter le site Internet de la municipalité au www.ville.lassomption.qc.ca.

- 30 -

Source : Ville de L'Assomption
450 589-5671, poste 2015